

Appui Santé Occitanie Emplois (ASOE)

UNE SOLUTION EMPLOI ADAPTÉE AUX ACTEURS DE SANTÉ

Chargé.e de mission « parcours et prévention » H/F

FICHE DE POSTE

PRÉSENTATION DU SERVICE

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grand Gaillacois est une association loi 1901 exerçant des missions de service publiques créée par les professionnels de santé du territoire en 2019.

La CPTS du Grand Gaillacois définit son activité par un accord conventionnel interprofessionnel (ACI) et ses avenants, contrats tripartites conclus avec la CPAM et la DD ARS, sur la base d'un diagnostic territorial de santé. La CPTS a pour objectifs d'améliorer l'accès aux soins de la population, d'organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient, de développer des actions territoriales de prévention, de renforcer la qualité et la pertinence des soins, d'accompagner les professionnels de santé du territoire, d'organiser la réponse en cas de crise sanitaire exceptionnelle.

La CPTS du Grand Gaillacois est une CPTS de taille 2 (52 050 habitants) constituée de 63 communes, se déployant sur un territoire de 994 km² au Nord-ouest du Tarn (territoire frontalier du Tarn-et-Garonne). Elle s'étend de Lisle-sur-Tarn à Cordes-sur-Ciel en passant par Gaillac (15 572 habitants) et de Penne à Marssac-sur-Tarn. La communauté de santé profite d'une forte dynamique grâce à ses 310 adhérents, ses trois MSP (bientôt quatre), son CH de proximité ainsi que ses nombreux partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Le fonctionnement de l'organisation est associatif et la direction des ressources humaines est gérée par un groupement employeur externe. Les conditions d'emploi sont définies par CCN 51. L'équipe opérationnelle, soudée et orientée solutions, est constituée d'une coordinatrice et de trois assistantes de coordination.

En rejoignant la CPTS du Grand Gaillacois vous contribuez à la mise en œuvre d'actions concrètes aux côtés d'une équipe de professionnels de santé pluridisciplinaire engagée, animée par une forte culture de coopération et d'innovation en santé de proximité.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Rattaché·e hiérarchiquement au président de l'association et à la vice-présidente, vous exercez vos missions sous la responsabilité directe de la coordinatrice, en lien étroit avec les assistantes de coordination.

Les missions du ou de la chargé.e de mission « parcours et prévention » consistent à contribuer à la mise en œuvre du projet de santé territorial de la CPTS en intervenant prioritairement autour de deux axes :

Mission 1 : coordination des parcours (40 %)

→ Structurer et coordonner les parcours pluriprofessionnels.

Mission 2 : prévention et dépistage (40 %)

→ Mener le déploiement des actions de prévention sur le territoire. Et, à assurer l'animation, la valorisation et la coordination des projets de la CPTS :

Mission transversale : ingénierie de projet, animation associative, pluriprofessionnelle et territoriale (20 %)

→ Assurer la communication, le suivi, le déploiement, l'évaluation et le reporting des missions.

Mission 1 : coordination des parcours

Le ou la chargé.e de mission organise et coordonne les parcours de santé définis annuellement par les ACI. Il ou elle est a pour mission de :

- Identifier l'écosystème, recueillir les données, les besoins, déterminer les leviers et les risques de discontinuité sur les parcours.
- Favoriser la dynamique multi-partenariale, développer les liens ville- hôpital et avec les autres acteurs des parcours de soins.
- Participer à la sécurisation des sorties d'hospitalisation notamment sur les parcours définis par les ACI.
- Favoriser l'acculturation des professionnels à l'offre de services spécifiques du territoire (DAC, MSP, PCO, structures médico-sociales, dispositifs d'aide à domicile, etc.).
- Appuyer les professionnels de santé dans la coordination des parcours de soins individuels (aide à l'orientation, mobilisation des acteurs, articulation des interventions).
- Accompagner les patients, les aidants et les familles qui rentre sur les parcours pour favoriser la continuité des soins.
- Organiser, planifier, animer les groupes de travail « Parcours de soins » et rédiger les comptes rendus.
- Coordonner la mise en œuvre des actions issues de ces groupes, en lien avec l'équipe et la gouvernance.

- Créer et adapter les outils nécessaires (protocoles, documents partagés, outils numériques, supports de communication, outils interprofessionnels).

- **Mission 2 : prévention et dépistage**

- Identifier les besoins et les demandes du territoire (diagnostic territorial, données ARS, CPAM, retours des professionnels).
- Formaliser les notes de cadrage et plans d'actions des missions du volet prévention.
- Organiser, animer des groupes de travail autour des thématiques de prévention de la CPTS.
- Favoriser les coopérations interprofessionnelles et partenariales.
- Mettre en œuvre les actions, à destination des publics concernés, en lien avec les professionnels de santé concernés et les partenaires.
- Concevoir des outils de communication (flyers, affiches, newsletters, réseaux sociaux) et relayer les campagnes nationales (Mars Bleu, Mois sans tabac, vaccination, etc.).

- **Mission transversale : ingénierie de projet, animation associative, pluriprofessionnelle et territoriale**

- Participer à l'organisation et au suivi des Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles.
- Définir et suivre les indicateurs d'activité des missions parcours et prévention, évaluer, ajuster, rendre compte.
- Assurer la communication interne et externe en lien avec les missions parcours et prévention notamment.
- Participer à la rédaction des bilans et rapports d'activité annuels à destination des membres de la gouvernance de l'association, de ses adhérents, et des tutelles (ARS, CPAM).
- Participer au renouvellement de l'ACI de la CPTS.
- Appuyer les autres membres de l'équipe opérationnelle si besoin (accès aux soins, parcours, adhésions, crise sanitaire, etc.).
- Contribuer à la dynamique associative : organiser les réunions de gouvernance, participer aux évènements, représenter et promouvoir les valeurs de l'association.

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

Formation : Bac +3 à +5 en santé publique, prévention et promotion de la santé, ou coordination de parcours de soins, ou justifier d'une expérience solide en gestion de projet ou d'ESMS ou de MSP. Une expérience pertinente en tant que professionnel.le de santé sera également très appréciée

Savoir-faire :

- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques (outils bureautiques, de communication, de planification et statistiques) et les méthodes de partage d'information.
- Maîtriser l'ingénierie de projet et ses outils : mener et suivre un projet dans son déroulement, son financement et son évaluation.
- Maîtriser la communication écrite professionnelle, l'exploitation des lectures professionnelles, posséder des capacités d'analyse et de synthèse.
- Savoir coordonner des actions interprofessionnelles et partenariale.
- Savoir réaliser des supports de communication (site web, réseaux sociaux, affiches, plaquettes, newsletters).
- Faire preuve d'aisance dans la communication orale, savoir animer un groupe de travail ou un réseau.

Savoirs :

- Connaitre l'environnement, l'organisation du système de santé, l'orientation des politiques en santé, les acteurs institutionnels de la santé publique locale.
- Connaitre le territoire, son organisation et ses acteurs.
- Connaitre l'organisation des soins ambulatoires.
- Avoir des notions de gestion comptable, administrative et de management organisationnel.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

- CDD de 6 mois renouvelable, possible évolution vers un CDI
- Poste à temps partiel, horaire de 9h à 17h
- Déplacements ponctuels
- Disponibilités en soirée et exceptionnellement le week-end
- Prise de poste en mars
- CCN51
- Coefficient 439

PROCESS DE RECRUTEMENT

Les candidatures (**CV et lettre de motivation**) sont à envoyer par mail avant **le 10 février 2026** à l'adresse suivante : contactge@appui-sante-occitanie.fr

✓ Pour en savoir plus : www.appui-sante-occitanie.fr